



PROCES VERBAL

Date et heure de la séance : 23 SEPTEMBRE 2024

Nom	Prénom	Qualité
VALDENAIRE	Sylviane	Présidente de la séance
VERBAERE	Ludovic	1 ^{er} adjoint présent
LAMBOLEY	Claude	2 ^{ème} adjoint présent
GENEY	Jean-Michel	3 ^{ème} adjoint présent ABSENT
CLAUDEL	Hubert	Conseiller municipal présent
DAVAL	Jean-Luc	Conseiller municipal présent
GALMICHE	Daniel	Conseiller municipal présent
PEREAUX	Laurence	Conseillère municipale présente
MORITZ	Marie Hélène	Conseillère municipale présente
LAMBERT	Myriam	Conseillère municipale présente Secrétaire de séance
HELLE	Evelyne	Conseillère municipale ABSENTE

Quorum :

Le quorum, c'est-à-dire le nombre de conseillers municipaux devant être effectivement présents lors de l'approbation des délibérations, doit être supérieur à la moitié du nombre de conseillers en exercice.

Le quorum s'apprécie au moment de l'ouverture de la séance, mais également au moment de la mise en discussion de chacun des points de l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux convoqués : 11

Nombre de conseillers pour quorum : 6

Nombre de conseillers municipaux présents ou représentés : 9 présents

Nombre de conseillers municipaux absents : 2

Le quorum est donc atteint.

Etaient inscrits à l'ordre du jour de la séance :

1. Délibération 4-2024/09/130 : Détermination du nombre d'adjoint et la cas échéant vote du 3^{ème} adjoint,
2. Délibération 4-2024/09/131 : Modification du tableau des commissions,
3. Délibération 4-2024/09/132 : Modification du correspondant défense
4. Délibération 4-2024/09/133 : Délégués au SIED 70

Pas de délibération pour le délégué "routes et villages fleuris vu que le syndicat va être dissout

Questions diverses

Les délibérations adoptées et les rapports au vu desquels elles ont été adoptées

1. Délibération 4-2024/09/130 : Détermination du nombre d'adjoint et la cas échéant vote du 3^{ème} adjoint :

Rapport présenté par Sylviane VALDENAIRE

Contenu du rapport : Arrêté de retrait de délégation – présentation des missions du 3^{ème} adjoint – candidature de Mme MORITZ Marie-Hélène

Mode de scrutin : à bulletin secret : Contre :0 - Abstention : 0 - Pour : 9

Teneur des discussions – Néant

2. Délibération 4-2024/09/131 : Modification du tableau des commissions :

Rapport présenté par Sylviane VALDENAIRE

Contenu du rapport : Tableau des élections de 2020 avec les commissions

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée – à l'unanimité

Teneur des discussions – Néant

3. Délibération 4-2024/09/133 : Modification du correspondant Défense :

Rapport présenté par Sylviane VALDENAIRE

Contenu du rapport : Proposition d'un nouveau correspondant – Proposition M. VERBAERE Ludovic

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée – à l'unanimité

Teneur des discussions – Néant

4. Délibération 4-2024/09/133 : Délégués au SIED 70 :

Rapport présenté par Sylviane VALDENAIRE

Contenu du rapport : Proposition d'un nouveau délégué suppléant : Mme MORITZ Marie Hélène

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée – à l'unanimité

Teneur des discussions – Néant

Teneur des discussions au cours de la séance

Questions diverses :

Prochainement :

- Les brioches de l'ADAPEI début octobre 2024.

« Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

« L'exemplaire original du procès-verbal, qu'il soit établi sur papier ou sur support numérique, est conservé dans des conditions propres à en assurer la pérennité. »

Le Maire

Sylviane VALDENNAIRE



La secrétaire de séance
Myriam LAMBERT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Myriam Lambert", written over a horizontal line.